

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
 Hors du DÉP. : — 6 » 11 » 20 »
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
 RÉCLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

| Arrivées à | Départs de | LIBOS | VILLENEUVE-SUR-LOT | AGEN | PÉRIGUEUX | BORDEAUX | PARIS |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|--|------------------------------|
| CAHORS | CAHORS | | | | | | |
| 11 h. 10 ^m matin. | 5 h. 10 ^m matin. | 6 h. 53 ^m matin. | 10 h. 12 ^m matin. | 10 h. 28 ^m matin. | 10 h. 45 ^m matin. | 4 h. 27 ^m soir. | 12 h. 45 ^m matin. |
| 5 » 7 » soir. | 1 » 20 » soir. | 2 » 55 » soir. | 3 » 56 » soir. | 4 » 22 » soir. | 5 » 51 » soir. | 10 h. 19 ^m — 11 h. 17 soir. | 4 » 39 » » |
| 9 » 41 » » | 5 » 50 » » | 7 » 24 » » | 8 » 46 » » | 9 » 24 » » | 10 » 54 » » | | » 4 » soir. |

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 8 Septembre.

Nous continuons à citer les journaux de Paris au sujet de M. Thiers :

Soleil

M. Thiers a joué un rôle trop considérable dans les destinées de son pays pour qu'il n'y laisse pas un grand vide. Son influence a quelquefois été funeste : hier encore elle pouvait devenir fatale. Mais son action a été souvent utile : longtemps il a contenu sous la monarchie de 1830, les agitations démagogiques. Ce souvenir d'autrefois doit lui faire pardonner les compromissions qui ont marqué la fin de sa carrière. Il était d'ailleurs le dernier grand parlementaire de la Monarchie constitutionnelle. Ce sera là l'un de ses plus beaux titres au respect de la postérité.

A la veille d'une guerre dont M. Thiers prévoyait et prédisait la douloureuse issue, il a donné au dernier Corps législatif de l'Empire un avertissement salutaire qui a été trop dédaigné, trop inécouté. Au lendemain de la triste journée de Sedan, il s'est efforcé de retenir ses collègues dans les limites de la sagesse et du droit, il les a suppliés de rester à leur poste pour veiller sur les destinées de la patrie. Il n'a pas dépendu de lui qu'au lieu d'un gouvernement révolutionnaire et irrégulier, nous n'ayons eu un gouvernement provisoire, mais régulier.

Ce jour-là encore, si on eût écouté la voix de M. Thiers, si le Corps législatif qui existait toujours, se fût imposé la mission de présider à la défense du territoire, s'il eût désigné lui-même une commission de gouvernement qui aurait représenté la France aux yeux de l'Europe, et qui aurait pu agir à la fois par la diplomatie et par l'armée, la défaite eût été certainement moins désastreuse. Une Assemblée nationale eût été réunie beaucoup plus tôt, et le traité de paix qui aurait pu intervenir alors nous aurait certainement laissé Metz et nous aurait pris deux ou trois milliards de moins.

Devenu successivement chef du pouvoir exécutif, puis président de la République, M. Thiers a rendu au pays des services récents, qui effaceront ses fautes dernières. Il nous a conservé Belfort que M. de Moltke voulait nous prendre, et il a largement contribué à la libération anticipée du territoire. Il a refait nos finances, il a relevé notre crédit. Il a été secondé dans cette œuvre patriotique par les ressources presque inépuisables que possède la France. Il n'en a pas moins eu le mérite de savoir les utiliser dans un grand intérêt national.

Journal des Débats.

Rien, dans la santé de M. Thiers, n'annonçait une fin aussi soudaine. M. Thiers a conservé jusqu'à son dernier jour toute la vivacité de son esprit à la fois puissant et charmant et personne autour de lui ne devait s'attendre à la catastrophe qui a enlevé à sa famille et à ses amis le plus simple, le plus naturel et le meilleur des hommes. — à la France, le plus illustre et le plus utile de ses enfants.

T. Thiers, on le sait, a quitté Dieppe, il y a quelques jours, bien moins pour s'éloigner de

l'air trop vif de la mer que pour se rapprocher de Paris. A Saint-Germain, il n'a pas cessé de travailler, d'écrire, de recevoir, avec une activité sans défaillances. Mais les coups de la mort sont aussi prompts que cruels!

Samedi, M. Thiers, qui aimait et admirait le talent de M. Meissonier, s'était rendu à Poissy pour visiter l'atelier du grand artiste. Il avait été frappé par la beauté d'un portrait, et il avait manifesté l'intention de se faire peindre par M. Meissonier. Cette pensée a été pieusement recueillie. M. Bonnat nous a donné de M. Thiers vivant un portrait que tout le monde a vu au dernier Salon, et qui est une œuvre du plus rare mérite; M. Meissonier est occupé, en ce moment même, à peindre M. Thiers sur son lit de mort. Il a demandé aussi qu'un mouleur fût appelé pour mouler la tête du défunt.

Nous garderons donc l'effigie et le portrait de M. Thiers : faible soulagement à la douleur de ceux qui l'ont connu et aimé, s'il ne devait pas rester de lui autre chose encore! Mais M. Thiers n'est pas un homme qui puisse disparaître tout entier. Sa vie est un enseignement pour les générations futures. Elle a été consacrée, jusqu'au dernier jour, à la défense des principes libéraux et parlementaires, et de ce que nous appelons avec lui les conquêtes de la Révolution. Dans sa longue existence, si éclatante et si agitée, M. Thiers n'a pas fait défaut un seul instant à ces nobles idées qui étaient celles de sa jeunesse, et avec lesquelles il croyait, disait-il, être né. Vainqueur ou vaincu avec elles, il ne les a jamais abandonnées et n'a point cherché ailleurs, suivant les hasards des circonstances, des satisfactions qu'il méprisait, ni une grandeur qu'il savait bien être passagère. Il a été l'incarnation de la Révolution française dans ce qu'elle a eu de généreux, de durable, de patriotique, de conforme aux nécessités de l'ordre public autant que de la liberté.

Tel il apparaîtra à la postérité plus reconnaissante et plus juste que ne l'ont été les partis.

M. Thiers, après avoir longtemps défendu la monarchie parlementaire en France, s'était rallié à la République : il avait agi par raison, mais avec la sincérité et le dévouement absolu qu'il apportait dans tous ses actes. S'il lui arrivait d'exiger beaucoup des autres, il se livrait lui-même sans réserves, et c'est par là qu'il a obtenu si vite et qu'il a gardé la confiance des des républicains de toutes les nuances, c'est-à-dire des trois quarts de la France. Avons-nous besoin de le dire, et ne le sait-on pas? M. Thiers tenait passionnément à son œuvre. — A mon âge, disait-il, je n'ai d'autre souci que celui de ma mémoire. Que m'importe d'être une fois de plus Président de la République? Mais il m'importe que la République réussisse, et que l'institution que j'ai fondée ne soit pas dénaturée, compromise et perdue. — C'était son unique préoccupation. C'est à cette tâche qu'il a usé, avec une ardeur prodigieuse, les derniers restes de sa vie.

Nous resterons fidèles au dernier vœu de M. Thiers, non-seulement par respect pour lui, mais par conviction et par devoir patriotique. La perte que nous avons faite est immense; la porte de la France est bien grande! C'est au

moment où M. Thiers disparaît que nous mesurons la profondeur du vide qu'il fait dans nos rangs. Courage pourtant. Son esprit est avec nous. La grande cause qu'il avait embrassée n'est pas de celles, nous voulons le croire, dont le succès tient à un accident, quelque grave, quelque déplorable qu'il soit! Elevons nos cœurs et soyons dignes de l'œuvre que nous avons entreprise, même après en avoir perdu le principal ouvrier.

Moniteur Universel

Un des troubles de notre esprit et, nous pouvons le dire, une des douleurs de notre existence, a été d'avoir à combattre, dans ces dernières années, la politique de M. Thiers. Mais nous n'avons jamais cessé de professer, pour la personne de l'ancien président, pour les services qu'il avait rendus, les sentiments les plus sincères de respect et de gratitude.

Aujourd'hui cette activité merveilleuse, dont il avait conservé le don à l'âge le plus avancé, a pris fin pour jamais. La mort a touché ce cœur dont les battements ont été si rapides, les impulsions si ardentes, si françaises. Elle a posé sur ces lèvres éloquentes son doigt silencieux. Tous les dissentiments doivent s'apaiser, toute contradiction doit finir.

M. Thiers entre dans l'histoire; ce n'est pas aux contemporains à apprécier sa vie. Pour nous, nous ne nous souvenons plus que de ses talents, que de son éloquence, que de ses services.

Nous le revoyons tel qu'il nous a été donné de le contempler sous l'empire, rapprenant à ce pays, qui l'avait oublié, le langage de la liberté; ou bien, plus tard, quand les désastres qu'il n'avait pu conjurer sont venus fondre sur notre pays, courant l'Europe, en suppliant, pour nous concilier des sympathies, pour nous susciter des alliés, et réussissant à la toucher, cette Europe indifférente ou prévenue, par son patriotisme, par ses larmes, par ses cheveux blancs.

Paix profonde à la mémoire de M. Thiers! Paix profonde au souvenir de ce Français, riche de tant de dons, de ce patriote, de ce grand citoyen!

France

Il y a dans Paris une rue, de création récente, qui n'est point encore baptisée.

Elle va du nouvel Opéra au Théâtre-Français.

Elle passe entre la rue du 4 Septembre et la rue de la Paix.

Nous demandons que, désormais, elle porte ce nom :

RUE THIERS

Constitutionnel

M. Thiers, captivait, s'attachait les masses par sa fibre patriotique. On sentait dans les paroles, dans les écrits, dans les actes de cet homme palpiter le cœur même de la France.

C'est ce sentiment qui forme la puissante et touchante unité d'une vie d'apparence bigarrée et ondoyante.

Jamais cette vertu sacrée, que notre époque ricanieuse cherche à bafouer sous le nom grotesque de chauvinisme, n'anima un cœur de

plus de feux.

C'est elle que l'on perçoit vivante dans chaque ligne des deux monuments littéraires que Thiers léguera à la postérité.

Paris-Journal

L'Europe entière assistera de cœur et d'attention aux funérailles de M. Thiers, ordonnées aux frais de l'Etat comme sa maison détruite par la Commune fut reconstruite avec les deniers publics. Remercions l'Europe de l'hommage qu'elle rend à la France en M. Thiers, dans ce prestige d'un homme qui n'était plus à l'heure de sa mort qu'un simple particulier, il faut voir le reflet du prestige de notre pays.

La réunion sénatoriale des gauches a communiqué mercredi soir aux journaux, la déclaration suivante, que nous avons fait connaître par dépêche spéciale, avant-hier jeudi :

M. Calmon a annoncé, au nom de M^{me} Thiers, qu'il était inexact qu'elle eût accepté avec empressement le concours du gouvernement pour les obsèques de M. Thiers. M^{me} Thiers n'accepte ce concours que sous la condition expresse qu'elle sera laissée absolument libre de régler les détails des obsèques. Elle exige que les 363 députés républicains sortants et les sénateurs aient leur place marquée dans le cortège immédiatement après la famille. Elle entend rester libre de désigner ceux qui tiendront les cordons du poêle et ceux qui prononceront les discours au cimetière.

S'il n'est pas fait droit à ces réclamations, M^{me} Thiers refusera absolument le concours du gouvernement et fera faire les obsèques à ses frais.

Les sénateurs des Gauches ont chargé MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Calmon et Jules Favre de les représenter auprès de M^{me} Thiers.

Le lendemain jeudi, la note officielle suivante dont nous avons également annoncé le contenu, a été publiée par l'Agence Havas :

MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Calmon, Mignet et Jules Favre ont communiqué hier soir au préfet de police, M. Voisin, les conditions auxquelles M^{me} Thiers acceptait le concours du gouvernement pour les obsèques de M. Thiers.

Parmi ces conditions se trouvaient les deux suivantes :

Les frais des funérailles resteraient à la charge de M^{me} Thiers.

M^{me} Thiers croyait devoir rester maîtresse de fixer l'ordre du cortège.

La première de ces conditions a été jugée inacceptable pour le gouvernement qui, d'après toutes les traditions, a le devoir de faire les frais d'obsèques de ce genre.

D'autre part, le gouvernement ne s'est pas cru le droit d'abandonner l'exécution des décrets qui déterminent l'ordre des cortèges dans toutes les cérémonies officielles.

En conséquence, il a été décidé que si M^{me} Thiers ne croyait pas devoir se départir de ses conditions, le gouvernement ne participerait pas aux funérailles de M. Thiers. On se contenterait de lui rendre les honneurs militaires auxquels son rang dans la Légion d'honneur et sa qualité d'ancien président de la République, lui donnent droit.

Aujourd'hui M^{me} Thiers ayant fait savoir qu'elle se croyait dans l'impossibilité de se départir de ses deux conditions précitées, le Conseil des ministres a décidé, ce matin, de rapporter le décret du 5 septembre.

Quelques heures après la mort de M. Thiers

la veuve de l'illustre homme d'Etat recevait la dépêche suivante :

Madame,

Veillez recevoir l'assurance de toute ma sympathie dans le malheur qui vous frappe ; je m'associe de tout mon cœur à votre douleur.

Duchesse de MAGENTA.

De son côté, le Maréchal, qui avait également chargé un de ses aides de camp de porter à M^{me} Thiers l'expression de ses sentiments de sincère condoléance, adressait à M. le vicomte d'Harcourt la dépêche suivante :

Faites réunir immédiatement les ministres, donnez le plus de solennité possible aux funérailles, car cette mort doit être une manifestation nationale et non une affaire de parti. Du reste, je serai demain à Paris.

La première dépêche de condoléance, adressée par un chef d'Etat à M^{me} Thiers, a été celle du roi des Belges, puis celle du maréchal de Mac-Mahon. A cinq heures est arrivée celle de l'empereur de Russie.

M^{me} Thiers a passé deux nuits auprès du lit mortuaire, qu'entouraient également M^{lle} Dosne M. l'abbé Petit et M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Le corps de M. Thiers a été transporté mercredi à Paris.

A cinq heures et demie précises, le fourgon funèbre est arrivé à l'hôtel de la place Saint-Georges.

Tout le monde s'est découvert respectueusement.

Aucun cri n'a été proféré.

Les voitures de M^{me} Thiers et de M^{lle} Dosne ont pénétré les premières dans la cour, où attendaient les employés des pompes funèbres.

Le cercueil a été transporté dans le vestibule d'honneur précédant la galerie des fêtes, où s'étaient réunis les amis particuliers ou politiques de M. Thiers.

M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne ont versé d'abondantes larmes en rentrant dans cette maison toute pleine de la personnalité et des souvenirs de l'illustre défunt.

Les grilles de l'hôtel ont été fermées.

Le cercueil a été transporté dans la chambre de M. Thiers, au premier étage, et placé sous le dais du lit, il est supporté par deux coussins de velours. Un coussin est placé à la tête du cercueil et on y a mis les décorations du défunt ; des bouquets de fleurs naturelles et des couronnes d'immortelles le recouvrent presque entièrement.

La chambre est transformée, non en chapelle ardente, mais en chambre funéraire éclairée par huit cierges, dans des lampadaires en argent à la lueur vacillante desquels des prières continueront d'être dites pour celui qui fut Thiers.

On lit dans la République :

M. Thiers faisait partie de l'Académie française, dont le directeur en exercice se trouve désigné pour adresser sur la tombe, au nom de l'illustre compagnie, à ses collègues décédés, le suprême adieu. Or, le directeur de l'Académie française, par un hasard cruel, est en ce moment M. Emile Ollivier. Ainsi, l'homme au cœur léger, l'homme au cœur que le remords n'alourdit pas, oserait souiller de sa présence la terre où va reposer le grand patriote qui libéra notre territoire et qui paya notre rançon ?

Sommes-nous donc si loin du 15 juillet 1870, et se peut-il qu'un seul parmi nous ait oublié ce qui se passa au Corps législatif en ce jour à jamais néfaste ? Du haut de la tribune, le garde des sceaux, Emile Ollivier, venait de déclarer la guerre à la Prusse, et il avait ajouté : « De ce jour, commence pour les ministres, mes collègues, et pour moi, une grande responsabilité. Nous l'acceptons d'un cœur léger. » M. Thiers, voulant arrêter la France au bord de l'abîme où les courtisans de Napoléon III allaient la précipiter, essaya de faire entendre le langage du patriotisme et de la raison : « Sachez, s'écria-t-il, que de la décision que vous allez émettre peut résulter la mort de milliers d'hommes. » Sa voix fut couverte par les injures de ceux qui se donnaient alors le nom de conservateurs et qui sont les mêmes que nous retrouvons aujourd'hui : mais il ne se laissa pas intimider et reprit : « Vous avez exprimé votre opinion ; laissez-moi exprimer la mienne. Si vous ne comprenez pas que dans ce moment je remplis un devoir, et le plus pénible de ma vie, je vous plains. Quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire ; je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment ; mais pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. » De sa place, M. Emile Ollivier, et toujours calme

toujours souriant, répondit à plusieurs reprises : « Non, non ! » pendant que redoublaient les outrages. « Offensez-moi, insultez-moi, poursuivit M. Thiers ; je suis prêt à vous subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêt à verser ! »

A la seule pensée que le garde des sceaux du 15 juillet 1870 pourrait seulement paraître aux funérailles de M. Thiers, notre cœur se souleva de dégoût et d'indignation. La France n'a pas mérité cet opprobre, et l'Europe ne lui pardonnerait pas de le subir.

CORRESPONDANCE

Versailles, 6 septembre 1877.

Le Journal officiel publie ce matin une série de nominations de juges de paix et de suppléants, quelques nominations militaires et quelques décorations et concessions de médailles militaires.

Un incident tout à fait inattendu vient de se produire à propos des funérailles de M. Thiers. Une note insérée dans les journaux du matin annonce que M^{me} Thiers, loin d'accepter avec empressement comme on l'avait dit, l'offre du gouvernement de faire les obsèques de M. Thiers aux frais de l'Etat, aurait mis à cette acceptation diverses conditions, notamment celle d'exiger une place dans le cortège, immédiatement après la famille, pour les 363 et les sénateurs, la faculté de désigner les personnes qui tiendraient les cordons du poêle et celles qui parleraient au cimetière, etc.

Mais le comité des sénateurs de la gauche désavoue les termes de cette note. M^{me} Thiers aurait seulement demandé que les funérailles fussent à ses frais et qu'on lui laissât la faculté de régler l'ordre du cortège.

Dans ces termes mêmes, le gouvernement n'a pas cru devoir accéder aux demandes de M^{me} Thiers et abandonner l'exécution des décrets qui régissent l'ordre des cortèges dans les cérémonies officielles. Le conseil des ministres a donc résolu, en présence de l'insistance de M^{me} Thiers à maintenir ses conditions de rapportier le décret publié hier par le Journal officiel.

Les obsèques de M. Thiers ne seront donc pas officielles et l'intervention de l'Etat se bornera à lui rendre les honneurs militaires auxquels il a droit comme dignitaire de la Légion d'honneur et comme ancien chef du gouvernement.

Le Pays qualifie de générosité mal placée et qui peut coûter fort cher au parti conservateur la décision du Gouvernement de ne pas apposer les sceaux chez M. Thiers, comme cela a toujours lieu lors du décès des personnes qui ont occupé de hautes fonctions dans l'Etat.

Partout, dans Paris, on vend dans les rues des photographies ou des portraits de M. Thiers et des médailles commémoratives de sa mort.

Le bureau du Conseil général de la Seine et celui du Conseil municipal de Paris ont décidé hier, à l'unanimité, qu'ils assisteraient officiellement aux obsèques de M. Thiers.

M. Jules Grévy, ancien Président de la Chambre des députés, est arrivé à Paris ce matin, venant du département du Jura.

Le Bien public croit savoir que le texte du manifeste électoral que M. Thiers avait préparé a été remis au bureau des gauches du Sénat et qu'il sera publié au début de la période électorale.

On croit savoir que la plupart des souverains étrangers se feront représenter aux obsèques de M. Thiers.

M^{me} Thiers continue à recevoir de toutes parts de nombreux télégrammes et de nombreuses adresses de condoléance.

La foule continue à affluer à l'hôtel de la place St-Georges. On annonce qu'à partir de cinq heures la foule va être admise à défiler devant le cercueil dans une chapelle ardente disposée à cet effet.

La Presse Bonapartiste.

Les bonapartistes ont voulu avoir, pour la lutte électorale qui se prépare, un journal dans chaque département. Rien de plus écœurant que la lecture de ces feuilles, où le bon sens et l'histoire sont également outragés. Aussi, malgré la faveur que leur accorde partout le gouvernement, ne sont-elles guère recherchées par les populations. Il n'est cependant pas inutile de les parcourir de temps en temps, ne fût-ce que pour savoir à quels excès d'audace peuvent se laisser emporter les organes d'un parti qui semble s'être donné pour mission de pervertir la conscience publique. Mais cette lecture a encore un autre avantage : elle éclaire d'un jour nouveau la loyauté des bonapartistes, et montre avec quel aplomb ils tiennent à la même heure, selon les pays, un langage complètement différent.

Dans les Charentes, où l'opinion bonapartiste s'est toujours associée à des haines invétérées contre la noblesse et le clergé, les journaux

du parti empruntent volontiers le langage de la Révolution, et sont pleins d'ardeur contre l'ancien régime. M. de Fourton et M. Brunet lui-même n'ont pas plus de railleries contre le gouvernement des curés, n'annoncent pas plus fermement la nécessité d'enfermer le prêtre dans l'église. On flatte les passions anticléricales, jusqu'au risque de les exalter, comme il est arrivé dans les derniers jours de l'empire.

Mais, aux pieds des Pyrénées, les prêtres ont une certaine influence ; aussi le langage des feuilles bonapartistes est-il tout différent ; ce sont des journaux dévoués à la religion ; ils défendent l'Eglise et citent l'Evangile ; ils sont pleins d'anecdotes édifiantes, célèbrent le filleul du saint-père, et respectent le Syllabus. C'est avec le surcroît d'impudence que paraît autoriser la province, la tactique adoptée à Paris même, où M. Rouher se déclare anticléric, tandis que M. de Cassagnac est dévot.

Le procédé est ingénieux : il n'a pourtant pas un grand succès. Les bonapartistes ont une manière de prier le bon Dieu qui inquiète les gens sincères, et leur religion aux allures batailleuses, aux gestes frénétiques, porterait partout l'épouvante si ses plus fervents apôtres ne gardaient toujours quelques chose de gouaillieur pour empêcher qu'on les prenne au sérieux. C'est l'histoire de ce préfet du second empire, toujours assidu aux offices et portant, suivant l'occasion, tantôt un gros, tantôt un petit Paroissien, qu'il lisait sans lever un moment les yeux ; l'un était un Rabelais, l'autre un Béranger. C'est M. Rouland qui daignait, il le disait lui-même, tout en étant ministre de l'empereur, s'incliner à l'élévation, et rassurait les évêques sur l'intégrité du territoire du saint-père, au moment même où Napoléon laissait prendre les Romagnas ; c'est M. Rouher prononçant à la tribune le fameux *jamais*, démenti le lendemain. C'est un honorable recteur disant à un professeur encore dans l'âge des illusions :

— Monsieur, il y a des zones de la France où il faut avoir l'esprit religieux.

Le mot méritait de faire fortune ; il a été adopté par les bonapartistes, qui se rencontrent ainsi avec Pascal, exactement comme M. Brunet : religion au delà de la Charente, libéralisme en deça.

(Temps.)

M. le comte Louis de Ségur, gendre de Casimir Périer, membre de l'ancien centre droit et secrétaire de l'Assemblée nationale, a adressé la lettre suivante à M. le baron Tristram Lambert, député bonapartiste sortant, lequel lui avait écrit pour solliciter son concours en vue des élections prochaines :

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander mon appui dans la lutte électorale qui se prépare. Les termes courtois de votre lettre m'engagent à vous répondre en toute franchise.

Votre attitude à la Chambre et dans le département depuis deux ans, et votre récente circulaire sont-elles de nature à vous rallier les conservateurs libéraux ?

« En 1880, dites-vous, tous mes vœux, tous mes efforts tendront à rétablir l'Empire autoritaire de 1852. »

Or, cette date rappelle le coup d'Etat, la suppression des libertés publiques, les proscriptions, les confiscations, de même que celle de 1870 évoque le souvenir de l'invasion et de la mutilation de la France.

Tels sont les débuts et la fin d'un régime dont le parti conservateur libéral n'a cessé de combattre la politique, et dont le retour, suivant moi, serait funeste au pays.

En 1869, j'étais candidat de l'opposition. En 1871, membre d'une assemblée souveraine appelée à relever la France, j'ai fait partie de l'importante majorité qui a voté la déchéance de l'Empire.

En 1875, n'hésitant pas à sacrifier mes préférences personnelles à l'intérêt public, j'ai contribué à l'établissement de la République, seul terrain de conciliation pour les trop nombreux partis qui divisent la France.

Je n'ai cessé de l'affirmer depuis. Réélu récemment conseiller général, j'ai fait spontanément dans ma circulaire de nouvelles déclarations constitutionnelles.

A mes yeux, il ne suffit pas pour être candidat conservateur de se déclarer résolu à respecter la durée légale des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon. Un tel candidat doit exprimer aussi sa volonté d'affirmer les bases actuelles de la Constitution républicaine.

Vous le voyez, monsieur, mon concours ne peut

être donné qu'à un partisan sincère d'une Constitution que j'ai votée.

Vous pouvez faire de cette réponse l'usage que bon vous semblera, la publier si vous voulez. Je me réserve le même droit pour moi-même.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Louis DE SÉGUR,
Ancien député, membre du conseil général de Seine-et-Marne.

ORIENT

La Roumanie vient d'entrer en scène sur le théâtre de la guerre, et il paraît probable que la Serbie ne tardera pas à faire de même. Ces deux principautés jouent un jeu bien dangereux. La première n'hésitait depuis quelques jours que parce que l'état-major russe, qui se méfiait peut-être de ses qualités militaires non encore éprouvées, montrait quelque répugnance à la laisser se battre sans contrôle. Cela blessait l'orgueil du prince et de ses soldats. Mais la Russie a fini par faire des concessions, et les Roumains vont se battre à leurs risques et périls. En cas de succès, ils pourront compter peut-être sur de plus grands avantages. Mais aussi, dans le cas contraire, les conséquences de la défaite n'en seraient que plus terribles. Quant à la Serbie, que ses tristes expériences de l'année dernière auraient dû rendre prudente, il paraît qu'il s'agissait pour elle d'une question plus prosaïque. On affirme, en effet, qu'elle a demandé et obtenu de sa grande alliée un million de ducats pour commencer. Ainsi, la Russie, s'est procurée, par une concession à la gloire des Roumains, et par un sacrifice pécuniaire, deux nouveaux corps d'armée, qui pourront lui rendre quelques services peut-être.

L'armée roumaine sera probablement employée à menacer les derrières d'Osman-Pacha, mais ceux qui connaissent cette jeune armée ne sont pas rassurés sur le sort qui l'attend, en face d'un ennemi d'une valeur militaire incontestablement supérieure. Si les Ottomans faisaient une démonstration sur Kalafat, les Roumains risqueraient une débâcle. En attendant, on assure qu'à Vienne tous les amis de la principauté déplorent la décision que son gouvernement vient de prendre.

Les Turcs ont repris l'offensive sur tous les points, excepté à la passe de Chipka, dont on n'a pas de nouvelles. A l'est, on s'est battu sur deux lignes différentes, le 30 et le 31 août et, d'après les dépêches anglaises, les Turcs paraissent avoir remporté un avantage sérieux et se sont rendus maîtres des deux lignes du Lom blanc et du Lom noir, tandis qu'à l'ouest, Osman-Pacha se battait en avant de Plevna.

CHRONIQUE LOCALE

La plus vive indignation se manifeste de toutes parts, au sujet d'un odieux article de M. Paul de Cassagnac sur M. Thiers. Tandis que les passions se taisent devant la tombe de ce grand citoyen, et que les souverains eux-mêmes, depuis l'empereur de Russie jusqu'au roi des Belges, adressent des télégrammes à M^{me} Thiers pour lui exprimer leurs sympathies et leurs regrets, les souteneurs de l'empire donnent à la France et à l'Europe entière le spectacle honteux d'une imperceptible minorité d'insulteurs qui vomissent des injures sur un cercueil.

Le Journal des Débats s'exprime ainsi : « Il est des hontes que nous voudrions cacher pour l'honneur de la France, mais qu'il importe de découvrir pour son instruction. » Pendant que le monde entier s'émeut à la nouvelle de la mort de M. Thiers, quelques Français se réjouissent ; ils écumant de joie ; ils ont trouvé un interprète, M. Paul de Cassagnac, rédacteur en chef du journal le Pays. »

Nous rougissons d'avoir à dire que nous avons dans la presse de Cahors un exemple pareil du cynisme impérialiste. Quel que soit notre dégoût, nous reproduisons les lignes suivantes du Courrier du Lot. L'organe de M. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour,

tressaille de bien-être, et fait entendre ce cri de satisfaction :

M. Thiers avait assez copieusement déjeuné.... Nous ne verserons pas des pleurs hypocrites sur la triste fin de l'homme qui a eu une si grosse part dans tous les malheurs de la France depuis un demi-siècle. Un journal publiait, il y a juste huit jours, par un étrange pressentiment, le quatrain suivant :

On dira, quand Thiers sera mort,
Afin d'honorer sa mémoire :
« Ci-gît celui qui vient encor
De délivrer le territoire. »

Les nouvelles de l'arrondissement de Figeac sont unanimes pour établir qu'un mouvement irrésistible se produit contre la candidature bonapartiste de M. le vicomte de Turenne, dont le grand-père, orléaniste, fut nommé pair de France par le roi Louis-Philippe en 1831, et dont le père, marguillier à l'église de la Madeleine à Paris, appartient au monde légitimiste. Le *Courrier du Lot* publie une adresse à M. le vicomte de Turenne, signée par MM. X. X. X., *électeurs du canton*. Pourquoi ne pas nous faire connaître les noms ? Ces messieurs n'oseraient-ils pas ? ...

On nous communique une dépêche télégraphique de Figeac, annonçant le départ pour Paris, de M. Teilhard, un des 363. M. Teilhard se rend aux funérailles de M. Thiers.

Par décret, M. Daynaud, Jean, vient d'être nommé juge de paix du canton de Montcuq, en remplacement de M. Collardot-Lezeret de la Maurinie, révoqué.

M. Tourette, architecte diocésain de Cahors, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

VOLONTARIAT D'UN AN

L'examen des candidats au volontariat d'un an aura lieu à Cahors, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le *samedi*, 15 septembre courant, à dix heures précises du matin.

Un désolant pronostic d'un automne dans les plus mauvaises conditions atmosphériques, c'est le départ anticipé des hirondelles. L'an dernier, il eut lieu le 28 août, en avance d'un mois environ sur la précédente année, et l'on se souvient de la vilaine fin d'année que nous avons subie, non pas comme froid, mais comme temps pluvieux et mauvais. Cette année, leur départ s'est effectué huit jours plus tôt encore, c'est-à-dire le 21 août.

La souscription ouverte en faveur de l'Université catholique de Toulouse, s'élève, en ce moment pour la région à 1,946,322 fr. 50.

Conformément à une demande adressée à M. le directeur général des postes par la Société contre l'abus du tabac, l'administration vient de publier dans son bulletin officiel, page 350, une décision qui enjoint à MM. les receveurs

d'afficher au-dessus de chaque guichet un avis portant en caractères très-lisibles les mots : « Avis au public. Il est défendu de fumer dans les bureaux de poste. »

On a encore découvert dans l'enclos St-Augustin un four gallo-romain.

Judi soir, un épouvantable accident a jeté l'émoi et la consternation dans le faubourg de Labarre, à Cahors.

Plusieurs ouvriers étaient occupés à récréer les murs extérieurs de l'ancienne caserne. Ils étaient à la hauteur du 3^e étage. Un des madriers qui soutenaient l'échafaudage étant mal assujéti et ayant cédé sous le poids, les planches qui supportaient les ouvriers ont fait bascule et les malheureux maçons ont été lancés dans le vide. Ils sont tombés d'une hauteur d'environ 18 mètres. Deux sont morts sur le coup, le troisième, fils de l'une des victimes, a eu la cuisse brisée et a éprouvé une forte commotion cérébrale. Il a été transporté à l'Hospice où, malgré les soins qui lui sont prodigués, on désespère de ses jours.

La population tout entière a été vivement impressionnée par ce déplorable événement. Une foule nombreuse assistait hier, aux obsèques des deux premières victimes, et témoignait ainsi, de la part que notre cité prenait au deuil de ces deux familles, si cruellement éprouvées.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

| JOURS | SAINTE | FOIRES. |
|-------|----------------------|---|
| 9 | Diman. s Gorgone. | |
| 10 | Lundi. s Nicolas. | Cremps, Mauroux, Labastide du H.-M., Caniac, Dégagnazès, Souillac, Albas, Castelfrac, Sautzet, Cajarc, Latronquière, Gramat, Labastide-Murat. |
| 11 | Mardi. s Pulchérie. | Montcabrier. |
| 12 | Mercre. s Isabelle. | Castelnau, St-Géry, St-Martin-de-V., Touzac. |
| 13 | Jeudi. s Aimé. | Felzins. |
| 14 | Vend. Ex de la s. C. | Luzech, Assier, St-Jean-de-Laur, St-Clair. |
| 15 | Samedi s Nicodème. | Figeac, Budelle. |

Lunaisons du mois d'Août.
 N. L. le 6, à 10 h. 8 du matin.
 P. Q. le 12, à 3 h. 52 du matin.
 P. L. le 22, à 7 h. 40 du matin.
 D. Q. le 6, à 10 h. 8 du matin.
 Les jours diminuent de 1 h. 44 m.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4^e au 8 Septembre.
Naissances.
 Bousquet, Jean, rue Portail des Augustins.
 Parazine, Louise, rue Fénelon.
 Cavalie, Jean. (naturel) à St-George.
 Bessac, Marie, rue Donzelle.
 Tulet, Emile, à Cabessus.
Mariages.
 Bonn et, Jean-Baptiste, et Cros, Marie.
 Meri e, Léon, et Baurie Anne.
 Lasaygues, Jean-Maurice, et Soulié, Lucie.
Décès.
 Soulié, Anastasie, 15 mois, à Labarre.
 Couderc, Louis, 3 ans, rue du Pal.
 Marqués, Jean-Pierre, cultiv. 45 ans, rue Baudus.

Jouclas, Marie, 9 mois, à Labarre.
 Taillade, Antoine, tonnelier, 43 ans, rue Faydel.
 Ferby, Pierre, tisserand, 62 ans, (hospice.)
 Calvet, Jean-Pierre, 4 mois, rue de la Liberté.
 Lonjou, Pierre, cultivateur, 56 ans, rue Mirepoise.
 Laurisèque, Guillaumette, 77 ans, rue Ste-Barbe.
 Benoit, Jules-Ernest, chanteur, 64 ans, (hospice.)
 Chironneau, Michel, maçon, 47 ans, Caserne.
 Trépiér, Annet, maçon 45 ans, Caserne
 Guiches, Pauline, 74 ans, rue Feydel.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 7 septembre.

Ainsi que je vous l'annonçais hier, les funérailles de M. Thiers ne se feront pas aux frais de l'Etat. Le *Journal officiel* publie ce matin un rapport de M. de Fourtou qui, tout en déplorant que les conditions proposées par M^{me} Thiers le mettent dans cette nécessité, propose au président de la République de rapporter le décret ordonnant que les obsèques de M. Thiers aient lieu aux frais de l'Etat. Ce rapport est naturellement suivi de l'approbation de M. de Mac-Mahon.

Les obsèques de M. Thiers vont donc être absolument privées. M^{me} Thiers désirait que le service funèbre eût lieu à la Madeleine et avait fait demander à l'archevêque de Paris l'autorisation nécessaire, mais ce prélat l'ayant refusée, il aura lieu à Notre-Dame-de-Lorette, paroisse du défunt, demain samedi, à midi.

S'il faut en croire un journal du soir, le cortège funèbre, en quittant l'église, suivra la rue Lepelletier, les grands boulevards jusqu'au Château-d'Eau, le boulevard Voltaire et la rue de la Roquette.

Des troupes seront massées sur tout le parcours et se joindront au cortège après son passage. Des escouades de gardiens de la paix se tiendront à l'embouchure des voies principales pour empêcher l'encombrement.

Le cimetière sera fermé dès le matin et on n'y pénétrera qu'au moyen de lettres d'invitation spéciales.

Le *Temps* publie une note indiquant l'ordre du cortège :

En tête viendront les porteurs des ordres et décorations, puis la famille, les sénateurs, les anciens députés, l'Académie française, l'Académie des sciences morales et politiques, les trois autres classes de l'Institut, le conseil général, les députations de conseils généraux et de conseils municipaux, par ordre alphabétique, la délégation d'Anzin, les délégations diverses et, enfin, les invités.

Cette note est suivie d'un avis confiant le maintien du bon ordre au patriotisme de chaque citoyen.

On annonce de Rome que le Pape a éprouvé hier soir une légère défaillance, mais sans qu'elle ait aucun caractère alarmant. Aujourd'hui il s'est levé et s'est livré à ses occupations habituelles. Cependant la faiblesse continue.

L'Académie française, tenant compte des sentiments de M^{me} Thiers, vient de désigner M. de Sacy pour prononcer le discours sur la tombe de son mari, au lieu de M. Emile Ollivier, que ses fonctions de directeur désignaient pour remplir cet office.

Les avantages remportés, ces derniers jours, par les Russes, viennent d'être contrebalancés par une victoire des Turcs. La dépêche suivante a été communiquée aux journaux par l'ambassade Ottomane :

« Constantinople, le 6 septembre, soir.

« Son Excellence Mehemet Ali Pacha nous télégraphie de Catselova qu'hier les troupes impériales parties d'Echervitcha ont attaqué de deux côtés l'ennemi campé en deçà de la rivière Lom. Après un violent combat qui a été très glorieux pour les armes ottomanes, les Russes complètement battus ont dû repasser la rivière en abandonnant leurs retranchements. Les pertes de l'ennemi s'élèvent à plus de trois mille hommes. Les nôtres sont relativement peu considérables. Pendant l'engagement qui a eu lieu aux environs même de Catselova le commandant de la cavalerie russe a été tué ».

Bourse de Paris

Cours du 8 Septembre.

Rente 3 p. %..... 71.40
 — 4 1/2 p. %..... 99.75
 — 5 p. %..... 106.00

| VALEURS DIVERSES au comptant. | CLOTURE du 7 sept. | CLOTURE précédente |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| Banque de France..... | 3.120 » | 3.120 » |
| Crédit foncier..... | 717 50 | 718 75 |
| Orléans-Actions..... | 1.062 50 | 1.065 » |
| Orléans-Obligations..... | 329 » | 329 » |
| Suez..... | 693 50 | 696 25 |
| Italien 5 %..... | 70 25 | 70 10 |

M. FERRARI

Médecin-Dentiste

DU LYCÉE, GRAND SÉMINAIRE, COLLÈGE, ET COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

DE CAHORS ET DE LA DORDOGNE

A l'honneur de donner avis à sa Clientèle qu'ayant établi une succursale à Périgueux, rue St-Martin, n° 8, on pourra le consulter *lui-même*, dans son cabinet, à Cahors, rue Fénelon, du 15 au 1^e de chaque mois.

M^{me} FERRARI, Dentiste, fera toutes les opérations les plus minutieuses de la bouche en dehors des jours indiqués ci-dessus. Nous croyons être assez connu pour nous dispenser de tout autre réclame.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

8 septembre 1877. (46)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XI

FERNANDE

Le désordre de sa toilette, qui avait dû trahir son sexe, la vue du docteur attentif et dévoué à ses genoux, mille autres détails inaperçus et qui la frappèrent en même temps, tout cela concourut à l'arracher à son état d'insensibilité, et elle se leva tout à coup avec un cri d'effroi, où tremblaient à la fois et la douleur de la fille et la pudeur de la femme.

Elle venait de se rappeler.
 — Mon père !... dit-elle en fondant en larmes... Mon pauvre père. Ils l'ont assassiné... Ils n'ont eu pitié ni de sa vieillesse ni de sa misère, ils avaient peur... Ils l'ont tué... Ah ! c'est horrible...
 Franck chercha à la calmer.

— C'est horrible... sans doute, répondit-il, mais qui sait... après cette cruelle épreuve, dans ce monde peut-être vous est réservée une grande joie.

— Que voulez-vous dire ?
 — Votre père n'est peut-être pas mort.

— Est-ce possible ?
 — Je l'espère.
 — C'est votre ami sans doute qui vous l'a appris.

— En effet.
 — Il se trouvait donc dans la cité Doré au moment du meurtre... il connaît l'assassin, il vous a dit son nom... Franck fit un signe négatif.

Don Lopès est un homme singulier, répondit-il, il sait tout cela sans doute, mais il n'a pas cru devoir m'en faire part.

Mais où est-il à cette heure ? je veux le voir, l'interroger...
 — Lopès est retourné à la cité Doré, et si je n'avais pas été moi-même occupé à vous donner mes soins je l'aurais certainement accompagné.

La jeune femme retira doucement sa main, et une vive rougeur vint colorer ses joues.
 Puis elle baissa les yeux par un mouvement de naïve pudeur.

Les paroles que venait de prononcer Franck lui rappelaient que son évanouissement avait livré son secret au jeune

docteur, et son cœur reprit à battre, et un trouble profond s'empara de son esprit.

Franck devina ce qui se passait dans le cœur de la jeune femme, et il en fut sincèrement touché. — Bien qu'il ne pût comprendre à quelle œuvre mystérieuse servait le travestissement auquel elle avait eu recours, il la voyait en ce moment si doucement émue, et elle était si gracieuse dans son embarras, que l'idée d'une défiance quelconque ne lui vint même pas, et qu'il s'abandonna tout entier et sans réserve au charme qui se dégageait d'elle.

— Rassurez-vous, madame, lui dit-il aussitôt ; il n'y a en ce moment près de vous qu'un médecin qui depuis longtemps s'est fait un devoir absolu de la discrétion, et vous n'avez rien à redouter de moi.

La jeune femme releva le front, et osa arrêter une seconde son regard sur celui de Franck...
 — Je vous remercie, balbutia-t-elle d'une voix émue ; mais, si je réclame votre discrétion, monsieur Franck, c'est moins pour moi, croyez-le bien, que pour ceux que je veux servir.

— Je ne vous demande pas votre secret.
 — Et moi je vous le dirai quelque jour, et si j'hésite encore à cette heure malgré la gravité des circonstances, c'est surtout pour éloigner de vous les dangers

qui vous menacent.

— De moi ? dit Franck avec étonnement.

— Vous ne pouvez me comprendre.
 — Expliquez-vous.
 — Plus tard.

— Pourquoi pas tout de suite ?
 La jeune femme fit un effort pour se soulever et Franck l'aïda à se placer dans un fauteuil près de la cheminée.

— Si vous saviez, monsieur Franck, dit-elle un instant après, si vous saviez quel but je me suis proposé et quelles difficultés m'ont jusqu'à ce jour arrêtée dans ma route ! Il y a longtemps déjà, j'avais fui Paris ; j'étais jeune, pauvre, sans aucun moyen d'existence, mais je portais en moi le sentiment d'un devoir à accomplir ; et pour rien au monde, je n'eusse voulu manquer à ma mission.

— Mais quel intérêt ?...
 — Un intérêt puissant que vous devinez bientôt, si mon pauvre père n'a pas laissé sa vie dans la lutte terrible qu'il a dû soutenir... J'avais tout quitté, moi, monsieur Franck ; j'avais peur du séjour de la capitale, et je savais déjà à cette époque, quoique bien jeune, je savais déjà que ma vie était en jeu, et que si je restais, ils m'assassineraient, comme ils viennent d'assassiner mon père.

— Mais c'est horrible !
 — Horrible en vérité... Je suis partie alors... Tout le long du chemin je ten-

dais la main, je chantais sur les places publiques et je vivais d'aumônes et de privations... Enfin un jour, jour providentiel, un homme passa près de moi et m'entendit chanter. J'étais fatiguée, mais je mettais tout mon cœur dans ma voix, et ma voix était belle. L'homme en fut frappé, il m'écouta longtemps, et quand, après avoir fini, j'allai présenter ma petite sébille à mes auditeurs, rangés en cercle autour de moi, il y laissa tomber une pièce d'or. A partir de ce jour, mon sort changea, cet homme s'était intéressé à moi, il me donna des maîtres, m'éleva comme son enfant, et quand j'atteignis ma seizième année, je débutai sur les théâtres d'Amérique où ma réputation me valut une fortune rapide. En moins de quatre années, je devins riche. Mon protecteur était mort. Je n'étais plus l'enfant peureuse d'autrefois ; j'espérais revenir en France, à Paris, où j'avais hâte d'aller embrasser mon père. Toutefois, quoique mes ennemis dusse m'avoir oubliée, il importait cependant de ne pas leur donner l'éveil, et c'est sous l'empire de cette pensée que je crus devoir prendre un costume qui, en cachant mon sexe, dérobaît toutes les investigations. Telle a été ma vie, monsieur Franck ; quand au but que je suis obligée de vous cacher, il est puissant, je vous l'ai dit, et avant peu, j'espère vous le faire connaître.

(A suivre).

LE TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 870^e livraison (8 septembre 1877). — Texte : A travers l'Afrique, de Zanzibar à Benguela, par M. le commandant Verney-Lovett Cameron. Texte et dessins inédits. — Neuf dessins de D. Maillart, A. de Bar, E. Bayard, et H. Janet.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 249^e livraison (8 septembre 1877). — TEXTE : Le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — La Coca, par P. Vincent. — Tommy, par Ch. Schiffer. — Montluc le Rouge, par Alfred Assolant. — Le Budget, par L. Sevin. — Les Migrations des oiseaux, par A. de Brevans. — Dessins : A. Marie, Rion et Sahib.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

Crédit Foncier de France

Le 5 octobre prochain, premier tirage de lots des obligations foncières de 400 f. 3 % :

- 1 lot de 100,000 f.
- 1 — 50,000.
- 2 — 10,000.
- 30 — 1,000.

Le 22 Septembre, tirages des : Obligations foncières 3 et 4 % de 1853.

170,000 f. de lots.
Obligations foncières 4 % de 1863.
200,000 f. de lots.
Obligations communales 3 % de 1860.
150,000 f. de lots.
Obligations communales 4 % de 1875.
200,000 f. de lots.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie St-Embergte, quai de Cet ; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

Crédit foncier de France

Prêts réalisés en numéraire.

Le Crédit Foncier fait, en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et d'un tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, com-

prenant l'amortissement de 5 fr. 87 c. 0/0 pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 0/0 pour les propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 0/0, acceptées au pair, quelqu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19, rue Neuve des Capucines.

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

AVIS

Par actes passés devant Nous, Maire de la commune de Nuzéjols, le douze août mil huit cent soixante-dix-sept, les sieurs Bertrand, Joseph; Vayssel, Guillaume, et Talayssat, Blaziou-Jean, ont cédé, pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 10,

SAVOIR :

Le sieur Bertrand,

20 centiares de boutique (section B, 91), moyennant la somme de cinq cent cinquante francs, ci. 550 fr.

Le sieur Vayssel, 3 ares 90 centiares de terre (section C, 205), 90 centiares de grange (section B, 93), 40 centiares de jardin (section B, 97), moyennant la somme de mille huit cents francs, ci. 1,800 fr.

Le sieur Talayssat, 1 are de terre (section C, 233), 1 are de terre (section C, 234), 70 centiares de terre (section C, 225), 1 are 60 centiares de terre (section C, 225), 80 centiares de vigne (section C, 220), 20 centiares de terre (section C, 222), 2 ares 20 centiares de terre (section C, 133), 40 centiares de terre (section C, 123), 60 centiares de terre (section C, 126), 1 are 50 centiares de terre (section C, 386), 1 are 80 centiares de terre (section C, 387) moyennant la somme de cinq cent cinquante francs cinquante centimes, ci. 551 fr. 50

Nuzéjols, le sept septembre mil huit cent soixante-dix-sept.

Le Maire, CAYREL.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

BAYLES, J^{NE}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOPLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successor de M^{me} veuve ANDRAL

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées ! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUTEAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

M^{lle} MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Pay-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet.

Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

FER BRAVAIS

(FER DIALYSÉ BRAVAIS)
Per liquide en gouttes concentrées
LE SEUL
EXEMPT DE TOUT ACIDE
Sans odeur et sans saveur
Avec lui, disent tous les sommités médicales de France et d'Europe, plus de constitution ni diarrhées, ni de fatigues de l'estomac, de plus, il ne noircit jamais les dents.
Sont adoptés dans tous les Hôpitaux
3 Médailles aux Expositions. Guérit radicalement
ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, FAIBLESSE des ENFANTS, etc.
C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure plus d'un mois.
R. BRAVAIS & C^{ie}, 13, rue Lafayette, Paris
ET DANS LA PLUPART DES PHARMACIES.
(Se méfier des imitations et exiger la marque de fabrique ci-dessus et la signature.)
(Envoi de la Brochure franco.)
Dépôt à Cahors. — Droguerie centrale : chez M. Vinel, et Couderc, pharmacien.

SULFURÉES, SODIQUES ET CALCIOUES - EAUX-BONNES

B. Pyrénées. — Saison 15 Mai - 15 Octobre.
Rhumme, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
Uniques contre la Phthisie pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

LE MONITEUR des VALEURS, LOTS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS
Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.
FRANC Public immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.
52 Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.
NOMBRES
On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.
Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

PHILODERMÉ INDIEN.
Une lotion matin et soir guérit en un mois
FEUX DU VISAGE
BOUTONS, ACNE
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES
POUDRE MAZADE & DALOZ
14, rue d'ALGERIE LYON
La seule infallible pour détruire les
CAFARDS
s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau
Vente chez MM. les Phar., drog. et épiciers.
A Cahors, Vinel, pharmacien.

A VENDRE
Un beau Chien de garde
Première race et première taille
PRIX : 250 F.
S'adresser à M. CASTANET, à Cahors.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fleurus, à Paris.
LIBRAIRIE MUSIQUE
CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.
DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.
CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, militaire, etc.
Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. PRIX..... 80 fr.
Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Vendues à garantie
Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Foulloirs et Pressoirs à vendange, etc.
Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.
L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.
S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)
GROS ET DÉTAIL
ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ
rue du Lycée à Cahors
CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.
M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquies de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.